

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**VILLE D'EAUBONNE**  
**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU MERCREDI 03 JUILLET 2024**

**DÉLIBÉRATION N°2024/133**

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture
	En exercice :	35
27/06/2024	Présents	31
	Représentés :	4
	Votants :	35

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE TROIS JUILLET, A VINGT HEURES HUIT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Légalement convoqué le 27 juin 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :**

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean ; Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, Mme BOY Delphine, M. DUBLINEAU Grégoire, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, M. RODSPHON Inthone, M. LE FUR Corentin, Mme ESTRADÉ Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. MICHELET Cyril ayant donné pouvoir à M. LE DÛS Bernard  
Mme MARMECHE Christiane ayant donnée pouvoir à Mme MATTEI Christine  
M. LIMOUZIN Vincent ayant donné pouvoir à M. MÉNARD Lionel  
Mme MENEY Maryse ayant donnée pouvoir à M. DUBLINEAU Grégoire

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin**

Accusé de réception en préfecture  
095-219502036-20240703-DEL2024-133-DE  
Date de réception préfecture : 16/07/2024

Accusé de réception en préfecture  
095-219502036-20240703-DEL2024-133-DE  
Date de réception préfecture : 16/07/2024



## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2024

### DÉLIBÉRATION N° 2024/133

Groupement de commande dans le cadre de la désignation d'un bureau d'étude technique pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre d'un projet de réseau de chaleur par géothermie profonde au Dogger

**Rapporteur : Monsieur DUFOUR Quentin, Adjoint à la Maire, délégué au Développement Durable**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2113-6 et suivants concernant les groupements de commandes ;

**VU** la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, notamment ses articles 1 et 2 ;

**VU** le décret tertiaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019 issu de la loi ELAN du 23 novembre 2018 ;

**VU** la Stratégie Nationale Bas-Carbone issue de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 ;

**CONSIDÉRANT** que les communes de Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency et Eaubonne souhaitent répondre ensemble aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur leurs territoires respectifs en s'alignant sur l'objectif de neutralité carbone poursuivi par la France à l'horizon 2050 et étudier conjointement les possibilités d'un recours à la géothermie profonde visant à diminuer la part des énergies fossiles dans la consommation d'énergie finale de leurs territoires ;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'étude menée dans le cadre du schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération et la nécessité d'approfondir ces derniers ;

**CONSIDÉRANT** que cette étude de faisabilité commune aux trois collectivités devra faire l'objet d'une mission confiée à un bureau d'études techniques spécialisée ;

**CONSIDÉRANT** que les trois communes devront constituer, au regard du code de la commande publique, un groupement de commande ayant pour objet la désignation d'un bureau d'études techniques dont le principe de fonctionnement sera précisé au travers d'une convention constitutive tripartite ;

**CONSIDÉRANT** que la commune de Saint-Gratien propose, d'un commun accord avec celles de Soisy-sous-Montmorency et d'Eaubonne, d'assurer la coordination du futur groupement de commande qui désignera, après mise en concurrence, le bureau d'études techniques spécialisé ;

**Après** avis des Commissions n°1 *Finances locales, Ressources Humaines, Économie locale, Commerce, Démocratie locale et Administration Générale* et n°4 *Développement Urbain, Gestion patrimoniale, Espace Public, Développement Durable et Transports* fusionnées du jeudi 20 juin 2024 ;

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'Unanimité (35 voix pour) des suffrages exprimés,**

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

🗳️ **ARTICLE 1 : APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre d'un projet de réseau de chaleur par géothermie profonde au Dogger (cf. annexe) ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Madame la Maire à signer la convention tripartite désignant la Ville de Saint-Gratien comme coordinatrice d'un groupement de commande commun aux trois collectivités et tout document relatif à la présente.

**Le Secrétaire de Séance,  
L'Adjoint à la Maire délégué  
au Développement Durable,**



**Quentin DUFOUR**

**La Maire,  
Vice-Présidente de la Communauté  
d'agglomération Val Parisis,**



**Marie-José BEAULANDE**

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :

Publiée le :

Exécutoire le :

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication

Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

<input type="checkbox"/> Valérie POULIQUEN Cheffe Secrétariat Général	<input type="checkbox"/> Arnaud AGNONA Directeur DAGAJ
<input type="checkbox"/> Karima BENTOUT DGA Ressources	<input type="checkbox"/> Lylia SÉNÉCHAL Directeur Général des Services